



Livret d'accueil
Maison
de
Retraite

de *Vaucouleurs*



3, voie Romaine - BP 26
55140 VAUCOULEURS
Tél. 03 29 89 20 33
Fax. 03 29 89 26 14
e-mail : vaucouleurs-mr@wanadoo.fr

Présentation de l'établissement

La Maison de Retraite de Vaucouleurs, créée en septembre 1974, est un établissement public autonome. Cette maison de retraite dispose de 117 lits. L'Établissement, proche du centre ville, est situé dans une zone très calme et verdoyante, à proximité d'un parc propice à la détente.

Admission

L'établissement accueille des personnes de 60 ans et plus. Une section de cure médicale permet en outre d'accueillir des pensionnaires en perte d'autonomie.

L'admission est prononcée par le directeur, après avis du médecin attaché à l'établissement, en fonction du degré d'autonomie et de l'état de santé du demandeur.

Le prix de journée est fixé chaque année par le président du Conseil Général sur proposition du Conseil d'Administration de l'établissement. Il comprend l'ensemble des services liés à la pension : séjour, repas, blanchisserie, couches. Si vos ressources ne couvrent pas la totalité des frais de séjour, un dossier de demande d'Aide Sociale sera établi.

Il vous est possible de bénéficier de l'Allocation Logement en chambre seule et à 2 lits en fonction de vos ressources et de la superficie de la chambre. De plus, vous pouvez bénéficier de la Prestation Spécifique Dépendance selon votre état de dépendance et vos conditions de ressources.

Avec le livret d'accueil, il vous sera remis à votre admission, le règlement intérieur, le contrat de séjour, la charte des droits et liberté des personnes âgées dépendantes, la composition du Conseil d'Administration, du Conseil d'Établissement ainsi que les informations indispensables à votre entrée dans notre établissement.

Un dossier administratif sera établi à partir des pièces qui vous seront demandées :

- livret de famille,
- carte d'assuré social,
- carte mutuelle (s'il y a lieu),
- justificatifs des ressources de la personne âgée si vous sollicitez l'Aide Sociale.

Conditions de séjour.

Vous bénéficierez d'installations confortables et de services collectifs (repas, entretien du linge, loisirs etc.) mais vous conserverez votre liberté personnelle.

Un ascenseur dessert les 4 niveaux du bâtiment principal. Chaque lit est équipé d'une sonnette.

Les chambres seules sont pourvues :
d'un cabinet de toilette avec w.-c.,
d'un placard très logeable,
d'une prise téléphone (en cours).

Il vous est possible d'apporter votre télévision ainsi qu'un petit meuble ou un fauteuil.

Bienvenue

Le président et les membres du Conseil d'Administration, la direction, le personnel et les résidents vous souhaitent la bienvenue en notre Maison de Retraite de Vaucouleurs.

Ce site internet a été préparé à votre intention. Il a été conçu pour répondre aux questions d'ordre pratique que vous vous posez et il est destiné à faciliter votre séjour parmi nous.



Soins

Un médecin est attaché à l'établissement, mais chacun peut garder le médecin de son choix à condition d'acquitter personnellement les frais médicaux correspondants.

Le personnel soignant est chargé de veiller à l'ensemble de votre confort ; il comprend les infirmières, les aides-soignantes et les agents hospitaliers qui vous aideront pour tout ce qui a trait à votre vie quotidienne. Des pédicures et masseurs kinésithérapeutes interviennent à titre libéral.

La vie dans l'établissement

Le personnel administratif, technique et ouvrier collabore aussi à votre confort. Les bureaux sont ouverts : du lundi au vendredi de 08 h 00 à 18 h 00, le samedi de 08 h 00 à 12 h 00

- Les Repas

Sur avis médical, l'établissement peut assurer des régimes alimentaires. Votre famille et amis peuvent se joindre à vous pour le repas, à condition de prévenir la veille. Les repas sont servis en salle à manger, ou en chambre si votre état de santé le nécessite, aux heures suivantes :

- petit déjeuner self de 08 h 00 à 09 h 00,
- déjeuner à 12 h 00,
- goûter à 15 h 00,
- dîner à 18 h 30.

- Le Linge

Le linge de maison, fourni par l'établissement, est entretenu par celui-ci, ainsi que les vêtements personnels des résidents. Les vêtements personnels, le linge de toilette et les produits d'hygiène sont fournis par le résident et doivent être renouvelés régulièrement.

- Le Coiffeur

Un salon de coiffure est à la disposition des résidents. Des coiffeurs professionnels interviennent au sein de l'établissement.

- Le Culte

L'établissement garantit aux résidents le respect de leur liberté de conscience et de culte. Des services religieux sont assurés dans la chapelle de l'établissement.

- Les Loisirs

Un agent de convivialité est à votre disposition pour rendre vos journées agréables, vous proposer des activités créatives, des sorties. Les loisirs sont variés : jeux, musique, vidéo, sorties diverses, spectacles, carnaval, kermesse, repas à thèmes. Des groupes de paroles sont assurés chaque semaine. Les anniversaires des résidents sont fêtés le dernier vendredi de chaque mois. Un magasin est ouvert 2 fois par semaine dans le hall de l'établissement. Une bibliothèque est à votre disposition dans le foyer ainsi que le journal local.

- Les Pourboires

Il est interdit de donner des pourboires au personnel qui ne doit en recevoir de la part des résidents ou de leur famille même à titre de gratification, ni à titre de dépôt.

- Les Consignes de Sécurité

Le décret n° 92.478 interdit de fumer dans les lieux publics, les locaux collectifs, les services de soins et d'hébergement. Les consignes de sécurité sont affichées dans tout l'établissement. N'oubliez pas d'en prendre connaissance dès votre entrée. En cas d'incendie, prévenez immédiatement le personnel qui saura prendre toutes les mesures nécessaires à votre sécurité.

- Les Majeurs Protégés

Des mesures de protection peuvent être sollicitées pour des personnes ayant perdu tout ou partie de leurs facultés physiques ou mentales, les mettant dans l'impossibilité de pourvoir à l'entretien de leur personne ou de leurs biens. Ces mesures ont été prévues par le Code Civil. Les informations sont à recueillir au bureau des admissions.

- Argent de poche et Objets de valeur

Une information écrite et orale est donnée lors de votre arrivée.

Relations avec l'extérieur.

- Le Courrier

Le courrier est distribué chaque matin vers 09 h 00. Une boîte aux lettres, levée une fois par jour (vers 16 h 30) est située sur le palier du 1er étage. Le vaguemestre est à votre disposition pour vos opérations postales.

- Le Téléphone

Une cabine téléphonique est installée sur le palier du 1er étage. Les résidents peuvent demander à ce qu'une ligne téléphonique personnelle soit raccordée dans leur chambre.

- Relations Familiales et Amicales

Le maintien de vos relations familiales et amicales est indispensable à votre qualité de vie. Toutes les actions familiales sont encouragées et facilitées.

Ce n'est qu'en leur absence que le personnel et les bénévoles s'y substitueront.